

TOURNOI DE GARCHES



DIMANCHE 5 DECEMBRE 2021

ORGANISE EN PARTENARIAT AVEC LE COMITE

92

AU GYMNASSE YVES BODIN  
20 RUE DE SURESNES  
92380 GARCHES



# Energy Club de Garches

Association loi 1901 n°15/17595 - Siret : 389395237 00024 – Code APE : 9329Z

Affiliation FFJDA : IO 92922320

Garches, le 18 octobre 2021

Madame, Monsieur,

Notre club, en partenariat avec le Comité des Hauts-de-Seine de Judo et la Ville de Garches, a le plaisir de vous convier au :

## **18<sup>ème</sup> Tournoi Individuel Minimes Masculins et Féminines de Garches**

qui se déroulera le :

**Dimanche 5 décembre 2021  
Au Gymnase Yves Bodin  
20 rue de Suresnes  
92380 GARCHES**

Ce tournoi est ouvert aux Minimes masculins et féminines né(e)s en 2008 et 2009.

Les catégories de poids seront les suivantes :

**Minimes Masculins : -34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg,  
-73kg, +73kg.**

**Minimes Féminines : -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg,  
+70kg**

Des récompenses seront offertes aux quatre premiers de chaque catégorie.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations sportives.

La Présidente  
Françoise DUFRESNE





# Energy Club de Garches

Association loi 1901 n°15/17595 - Siret : 389395237 00024 – Code APE : 9329Z

Affiliation FFJDA : IO 92922320

## LIEU

GYMNASSE YVES BODIN  
20 RUE DE SURESNES  
92380 GARCHES

**Contrôle du pass sanitaire à l'entrée du gymnase pour toutes les personnes âgées de 12 ans et plus.**

**Port du masque obligatoire pour toutes les personnes âgées de 11 ans et plus.**

## HORAIRES

8h30 à 9h 9h30	Pesée Minimales Garçons -34kg, -38kg, -42kg Début des combats pour la première pesée
10h30 à 11h 11h30	Pesée Minimales Masculins -46kg, -50kg, -55kg Début des combats pour la deuxième pesée
14h à 14h30 15h	Pesée Minimales Masculins -60kg, -66kg, -73kg, +73kg Début des combats pour la troisième pesée
14h30 à 15h 15h30	Pesée Minimales Filles -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, +70kg Début des combats pour la quatrième pesée

## ORGANISATION DE LA COMPETITION

Phase éliminatoire en poules, les deux premiers de chaque poule se qualifient pour le tableau final.

Le tableau final sera lancé le plus rapidement possible après la fin de la phase de poules, le temps de faire le tableau et qu'un tapis se libère.

Les remises de récompenses seront faites au fur et à mesure, en regroupant les remises d'au moins trois catégories. Les quatre premiers de chaque catégorie de poids seront récompensés.

## INSCRIPTIONS

Elles se font par extranet avant le samedi 4 décembre 2021. **Inscriptions limitées à 32 combattants par catégorie de poids.**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA L'EXTRANET. AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE NE SERA FAITE !

Pour tout renseignement vous pouvez écrire à l'adresse mail [cyrielle@energyclubgarches.com](mailto:cyrielle@energyclubgarches.com)





# Energy Club de Garches

Association loi 1901 n°15/17595 - Siret : 389395237 00024 – Code APE : 9329Z

Affiliation FFJDA : IO 92922320

## REGLEMENT

ARTICLE 1 Le tournoi individuel Minimes de Garches est une compétition ouverte aux Comités et aux Clubs.

ARTICLE 2 La compétition est ouverte aux minimes masculins et féminines né(e)s en 2008 et 2009 avec les catégories de poids officielles.

ARTICLE 3 Catégories de poids Minimes Masculins :  
-34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, +73kg

Catégories de poids Minimes Féminines :  
-36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, +70kg

ARTICLE 4 Grade minimum pour participer : ceinture orange

ARTICLE 5 Formule de compétition :  
Poules de 3, 4 ou 5 combattants (en fonction du nombre d'inscrits), les 2 premiers seront intégrés dans un tableau à élimination directe. Temps de combat : 3 minutes

ARTICLE 6 Les combattants doivent être en règle : Passeport Sportif, 2 années de Licence dont celle de l'année en cours et Certificat Médical à jour de non contre-indication à la pratique du judo en compétition.

ARTICLE 7 L'arbitrage sera assuré par les Arbitres Officiels du Comité des Hauts-de-Seine ainsi que par les jeunes de l'Ecole d'Arbitrage

ARTICLE 8 **INSCRIPTION OBLIGATOIRE DES COMBATTANTS PAR EXTRANET : la date limite est fixée au samedi 4 décembre 2021. AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE NE SERA POSSIBLE.**

**Le règlement des inscriptions se fera le jour du Tournoi.**

Engagement : 6 Euros par combattant

5 Euros par combattant pour 10 engagés et plus.

Règlement par chèque à l'ordre d'Energy Club de Garches

**Les responsables de club ou de comités devront payer à leur arrivée, le badge d'accompagnant ne sera donné qu'une fois le règlement effectué.**

ARTICLE 9 Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés

ARTICLE 10 En cas de litige, le club organisateur se réserve le droit de statuer.

